RANDONNÉES

Appel aux artistes de la région

Un appel à projets est lancé à tous les artistes et artisans afin de valoriser le savoirfaire local auprès des randonneurs.

e Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume et ₫ le GAL Nov'Ardenne développent actuellement un nouveau réseau de randonnées à travers une partie de la province de Luxembourg. Les trois collaborateurs souhaitent équiper ces parcours afin de renforcer leur attractivité et marquer physiquement l'identité du projet sur le ter-

De l'Ardenne à la Gaume

De nouveaux itinéraires seront donc créés sur des parcours balisés déjà existants. L'idée est de proposer de nouveaux parcours aux randonneurs. Ces itinéraires connecteront, entre elles, les gares provinciales afin d'en faire une destination accessible en train. La mobilité douce est donc clairement visée. Ainsi, les promeneurs auront l'occasion d'arriver dans une gare, d'emprunter ces itinéraires puis de se retrouver dans une autre gare. Au fil des parcours, le touriste pourra dé-



couvrir des paysages diversifiés essentiellement en Ardenne et en Gaume.

Des critères bien précis

Les projets artistiques répondent à une liste très précise de critères. Les installations devront présenter un lien avec les caractéristiques naturelles ou patrimoniales du lieu. Elles devront être essentiellement réalisées à base de matériaux naturels ou encore s'intégrer harmonieusement dans le paysage. L'objectif est également que l'installation soit fonctionnelle. Une liste complète des critères et conditions de participation se trouve sur le site internet des trois organisa-

5 000 € à la dé

Cet appel à projets est ouvert à tous. Ainsi, les artisans, écoles, groupements, collec-

tifs ou autres sont les bienvenus. Chaque candidat a le droit de présenter plusieurs projets à condition qu'ils soient différents. Chaque élu recevra par la suite une enveloppe de 5 000 € afin de mettre en place son projet. Ce budget comprend notamment les matériaux ou encore la main-d'œuvre nécessaire pour la réalisation complète et l'installation sur le site.

Dès juillet 2021

L'appel à projets est lancé jusqu'au 31 mars 2021. Les différents projets seront ensuite sélectionnés par un jury composé d'experts techniques et artistiques choisis par les organisateurs et les représentants de chaque Commune partenaire. Les douze œuvres retenues devraient être visibles sur les parcours dès l'été prochain.

VITE DIT

Inspiré des Sentiers d'art en Condroz

Le concept existe déjà en Wallonie depuis quelques années. Les organisateurs luxembourgeois se sont donc inspirés de nos voisins. Les Sentiers d'art sont un circuit de grande randonnée unique en Wallonie, sur lequel sont placées plus de 42 œuvres d'art. Il parcourt 141 km dans les communes du Condroz-Famenne. De petites boucles ont été conçues pour les familles. Parmi les œuvres d'art, 7 abris artistiques permettent de s'abriter et se reposer pour la nuit.

Douze lieux pour thème

Les endroits choisis pour Informations y apposer les œuvres sont les suivants :

Parc paysager de Libramont, ancienne carrière de Resteigne, bois de Châmont à Villance, pont des Cochettes à Redu, passerelle Maria à Wellin, Mémorial des maquisards à

Daverdisse, sentier entre Our et Beth, pont de la Scierie à Bertrix, carrière du Faité à Herbeumont. point de vue entre Montauintin et Lamorteau, La Minière à Musson et l'entrée de mine Warnimont/ Blocou/Halanzy.

Des kilomètres de randonnées

Vallée de la Lesse, de l'Our ou encore de la Semois, les nouveaux itinéraires proposeront la découverte de paysages diversifiés. Voici les tronçons concernés : Rando Libramont-Bertrix Grupont-Graide, Poix-Paliseul, Bertrix-Florenville, Florenville-Virton, Virton-Halanzy.

Parc naturel de l'Ardenne méridionale : julieambre.flauder@ardennemeridionale.be ou 0474/53 11 10

Parc naturel de Gaume : j.denoyelle@pndg.be ou 0491/39 96 14

GAL Nov'Ardenne: aurele.benoit@novardenne.be

CUGNON



De la salle Pierlot à la Maison

de village Lors du dernier conseil communal de Bertrix, la décision de rachat de la Maison de village de Cugnon a été votée à l'unanimité pour une somme budgétaire fixée à 200 000 €. Cette Maison de village anciennement salle Pierlot se situe à l'ombre du domaine du même nom, celui d'une famille illustre de ce village situé dans les méandres de la Semois. En effet, le château de Cugnon fut racheté au XIX° siècle et habité par la comtesse Pierlot. C'est là qu'est né en 1883, Hubert Pierlot, qui fut Premier ministre entre 1939 et 1945 et qui décéda en 1963. Frère d'Hubert, le chanoine Pierlot fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Namur. Au terme du bail qui prendra fin en 2022, cette Maison de village communale s'inscrira dans la lignée des autres salles de la commune et gérée par un comité de village.